

République de Guinée
Ministère des Infrastructures et des Transports
Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC)



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un consultant chargé d'accompagner l'AGAC pour la mise en place d'un Gestionnaire Électronique de Demandes de Survol et Atterrissage

Septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

- ❑ CONTEXTE
- ❑ MANDAT
- ❑ LISTE RESTREINTE
- ❑ CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE
- ❑ CANDIDATS RETENUS
- ❑ REMISE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET
- ❑ ÉCLAIRCISSEMENT

CONTEXTE

Dans le cadre des réformes engagées pour l'amélioration de la gestion des procédures de demandes de survol et atterrissage, et en vue de rendre efficace et efficient les activités de navigation, de suivi-contrôle et de promotion de l'aviation, l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile envisage orienter son système managérial vers davantage de performance et une amélioration continue de la qualité de ses prestations dans les différents domaines d'activité.

A ce titre, la Direction Générale souhaite profiter des avantages de la mise en place d'un Gestionnaire Électronique de Demandes de Survol et Atterrissage. C'est pourquoi l'AGAC invite, par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets de Consultants ou Consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt pour l'assister et l'accompagner pour la mise en place d'un Gestionnaire Électronique de Demandes de Survol et Atterrissage.

MANDAT

Les services du Consultant, dont la durée est estimée à 5 mois, consistent à réaliser ce qui suit :

- ❖ Phase 1: Analyse conceptuelle :
 - l'analyse conceptuelle de la plateforme;
 - La définition de l'arborescence principale de la plateforme;
 - La définition des fonctionnalités et modules de la plateforme;
 - La définition du workflow sur le traitement des demandes;
 - La Présentation d'une maquette;
- ❖ Phase 2: Mise en oeuvre de l'outil
 - La conception de la plateforme;
 - L'implémentation des fonctionnalités;
 - La mise en test de la plateforme;
 - La mise en ligne de la plateforme;
 - La formation des administrateurs;
 - Le lancement officiel;
 - La maintenance continue de la plateforme.

LISTE RESTREINTE

A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, l'AGAC procédera à la présélection d'une liste restreinte de candidats jugés qualifiés pour réaliser la mission. Le nombre des membres de la liste restreinte sera au minimum égal à trois (3) et au maximum égal à six (6). La demande de proposition sera envoyée uniquement aux membres de la liste restreinte.

CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 6 ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du cabinet de consultants ou consultants et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone et adresse email) et ou les nationalités des candidats. En cas de groupement, la nationalité du mandataire du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. En cas de groupement solidaire, les références de ses membres seront consolidées.
- Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec les prestations demandées et les références concernant les marchés analogues exécutés par le candidat. Ces références, obligatoirement étayées par des attestations des bénéficiaires, doivent notamment porter sur l'expérience générale, l'expérience spécifique et toute autre référence pertinente qui démontrent que le candidat possède les capacités techniques pour exécuter les prestations requises avec indication de la nature et description sommaire du projet supervisé, du bénéficiaire (adresse et contacts téléphonique et mail), de sa période de réalisation, du coût des prestations confiées au candidat (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).
- Une offre Technique de 15 pages maximum comprenant la présentation de la société, les compétences de l'équipe du projet, la méthodologie et l'organisation du travail, le planning de mise en oeuvre, les délais de réalisation, les exemples de projets similaires réalisés précédemment;

- Une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation (conception, mise en ligne, support technique, formation, etc.).

CANDIDATS RETENUS

Pour être retenus dans la liste restreinte, les candidats devront fournir dans leur dossier de candidature la preuve qu'ils disposent des qualifications suivantes :

- Avoir réalisé avec succès, au cours des dix dernières années, au moins trois contrats de mise oeuvre de solution digitale,
- Avoir une équipe qualifiée pour la mise en oeuvre du projet;

REMISE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Le dossier de candidature rédigé en langue française comprenant l'offre technique, l'offre financière et les CV de l'équipe projet doivent être envoyés par mail en un seul fichier sous format .zip au courriel info@agac.gov.gn ou déposés à l'adresse ci-dessous:

Dépôt par mail :

- **Objet du mail** : Offre pour la conception du Gestionnaire Électronique des Demandes de Survol et Atterrissage - Nom de la société;
- **Nom du fichier zip** : offre_gedsa_nom_de_la_societe;
- **Date limite de soumission** : **14 octobre 2022 à 14h00**;

Dépôt physique:

Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile
BP 95, Conakry-Rep. de Guinée
Attention : M. Abdoulaye SOMPARE
Abdoulaye.sompare@agac.gov.gn
Tél :(+224) 627 27 24 40

Et porter la mention :

« Appel à manifestation d'intérêt N°02/DG/2022 pour le recrutement d'un consultant chargé d'accompagner l'AGAC pour la mise en place d'un Gestionnaire Électronique de Demandes de Survol et Atterrissage ».

ÉCLAIRCISSEMENT

Pour toute demande d'éclaircissement relative au présent avis, les candidats intéressés doivent s'adresser à l'adresse indiquée ci-dessous :

M. Mohamed Lamine YANSANÉ

Sous-Directeur Informatique et Digitalisation

BP 95, Conakry-Rep. de Guinée

E-mail : lamine.yansane@agac.gov.gn

Tél :656 888 300

Le Directeur Général

Mohamed Kobélé KEITA